



Renouvellement titre de séjour

Par **h0uda**, le **15/06/2021** à **19:25**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en école de commerce après deux ans de classes préparatoires.

J'ai envoyé ma demande de renouvellement de titre de séjour sur la plateforme ANEF avec six mois de retard...

On est revenu vers moi avec une demande de compléments : les relevés de notes des deux semestres de l'année dernière ainsi qu'un justificatif pour mon retard de renouvellement de carte de séjour.

Je n'ai pas de motif valable pour mon retard, j'étais en dépression et donc insouciante des procédures administratives liées à mon séjour en France donc je paierai l'amende sans souci (je ne peux m'en prendre qu'à moi même).

Par contre pour les relevés de ma deuxième année de prépa, je n'ai que celui du premier semestre. Je n'ai pas pu obtenir celui du deuxième car j'étais déprimée, en décrochage donc énormément absente et l'administration n'a donc pas pu me faire de relevé car je n'avais pas assez de notes. Ceci dit, je me suis présentée aux concours en juillet et j'ai été acceptée en école de commerce pour l'année scolaire 2020-2021 (j'ai d'ailleurs fourni un certificat de scolarité pour cette année).

J'ai contacté l'ANEF sur leur site en leur expliquant que je n'avais pas de motif de retard et que je paierai l'amende mais je ne sais pas s'ils seront "laxistes" concernant l'absence du relevé de note de mon deuxième semestre de l'année dernière en prépa...

Au cas où ils refusent de traiter ma demande, qu'est ce que je peux faire ? Je peux entrer en

contact avec ma prépa (qui étaient tres compréhensifs vis à vis de mes absences) mais je ne sais pas quel document leur demander pour fournir à la préfecture et finaliser ma demande...

Merci d'avance pour vos réponses et désolée pour le pavé.